

Quartier de Velotte, retour sur une aire de détente au succès « béton »

Avril 2019

Niché dans le sud de Besançon, au bord du Doubs, le quartier de Velotte est le plus petit quartier de l'agglomération, avec moins de 2 500 habitants. Transition entre la ville et la campagne, il a été doté d'un square de proximité, immédiatement adopté par de très nombreux Bisontins, intégrant une aire de jeux et de détente, dont les allées en béton décoratif ont été primées en 2013.

Jusqu'en 1950, Velotte était un village avant d'être finalement rattaché à la commune de Besançon. Il en a gardé un caractère périurbain et champêtre, très apprécié de ses habitants. Peu de grands bâtiments, beaucoup de résidences individuelles. Ici, la tradition veut que les façades soient ornées de statuettes de la Vierge ou des anges. Les équipements collectifs sont peu nombreux, mis à part le stade Henri-Joran, construit en 1980, et une maison de quartier inaugurée en 2004.

C'est dans ce **cadre** bucolique qu'Holcim (France) - Région Centre Est a livré il y a deux ans un chantier de **béton** décoratif (Articimo®) qui a été primé par le Syndicat national du béton prêt à l'emploi, à l'occasion du **concours** « Bétons d'aménagement et décoratifs 2013 ».

« A l'origine, le Conseil consultatif des habitants du quartier avait demandé qu'une aire de jeux pour enfants soit aménagée, raconte André Racine, ingénieur territorial à la mairie de Besançon, chef de projet. Partant de là, nous avons recherché dans le quartier les terrains disponibles, propriété de la commune... Il s'est avéré que la seule possibilité était au bord du Doubs, sur une réserve foncière située chemin des Journaux. Le terrain était inconstructible en raison de risques d'inondations. »

Des experts et des professionnels du savoir-faire en bétons décoratifs.

En bordure de route et de la rivière, l'ancienne friche agricole a la particularité de juxter une voie modes doux (« véloroute »), très fréquentée par les Bisontins adeptes de balades, à pied, en rollers ou à bicyclette.



En bordure de route et du Doubs, le square de Velotte (2 800 m²) compte deux aires de jeux pour enfants, ses cheminement réalisés en béton décoratif Articimo® (holcim Bétons) micro-désactivé de ton pierre s'harmonisent parfaitement avec les autres matériaux utilisés : le bois (pour le planter) et la pierre (pour le pavage).

« Sur cet aménagement, nous avons travaillé en binôme avec Philippe Primot, dessinateur-projeteur au service, poursuit André Racine. Nous avons organisé les lieux, défini des allées, l'aire de jeux. Les élus ont par ailleurs voulu donner une certaine importance à ce square pour qu'il ait une attractivité au-delà de Besançon. Le service a donc greffé un espace fitness et un coin pique-nique abrité. Nous avons ainsi complété la demande initiale afin d'avoir une offre un peu plus importante en termes d'équipements pour les randonneurs mais aussi les coureurs à pied, les pratiquants de rollers ou les simples promeneurs. »

Le service Espaces verts de la ville de Besançon confie ce nouveau chantier à Holcim Bétons (France) - Région Centre Est qui intervient avec Val de Saône Paysage, une entreprise située à Soirans (Côte-d'Or). La société est membre du réseau des Créateurs de sols béton, qualifié par Holcim, qui rassemble des experts et des professionnels du savoir-faire en bétons décoratifs. Val de Saône Paysage a ainsi réalisé les allées qui assurent la liaison entre les différentes zones de détente.

« Après plusieurs propositions, via des échantillons, le choix s'est fixé sur un béton stabilisé de la gamme Articimo®, explique-t-on chez Holcim Bétons (France). Ce dernier offre un mariage réussi avec les autres matériaux présents sur le complexe. Il ne présente aucune rugosité et est ainsi moins dangereux pour des enfants, amenés à jouer sur tout l'espace. L'aspect "sable" du béton Articimo® stabilisé est obtenu par micro-désactivation de la surface, laissant apparaître les éléments fins. »



en bordure de route et du Doubs, le square de Velotte (2 800 m²) compte deux aires de jeux pour enfants, ses cheminement réalisés en béton décoratif Articimo® (holcim Bétons) micro-désactivé de ton pierre s'harmonisent parfaitement avec les autres matériaux utilisés : le bois (pour le planter) et la pierre (pour le pavage).

Un haut niveau de finition

A la mairie de Besançon, on reconnaît la qualité de ce « **béton inversé** », présentant « la finesse d'un **sable** stabilisé, la dureté et la durabilité d'un béton ». **Granulométrie** : 0/8, armé de fibres synthétiques, dosé à 350 kg/m³ de **ciment** Portland et traité à l'adjuvant teinté avec un colorant type chromofibre. **Coloris** : ton pierre. « Il offre un grain très fin, avec un haut niveau de finition, sensible au niveau du toucher, ce qui change un peu du **béton désactivé** avec une granulométrie 6/10 ou 8/12 que nous utilisions jusqu'à présent. Il s'agit d'un béton avec une **formulation** très forte en sable assez grossier, avec un **liant hydraulique**, que l'on applique sur une épaisseur d'une quinzaine de centimètres. Ensuite, on désactive la surface, puis on enlève la **laitance**. Il faut travailler finement, cela demande une extrême précision. »

Le chantier a duré trois mois et près de deux semaines ont été nécessaires pour couler le béton. Entre 60 et 80 m³ de béton décoratif ont été déposés sur le chemin piétonnier de 400 m². « L'intérêt était aussi d'avoir une traversée possible entre le chemin des Journaux et la "véloroute" située au bord du Doubs. Deux voies parallèles, avec le square entre les deux, sur une centaine de mètres de profondeur. Une allée traversante permet donc d'aller de l'une à l'autre. Nous l'avons souhaitée simple avec des formes en dominos décalés. Nous sommes dans un pays calcaire, nous utilisons donc des **granulats** locaux, sur des trames calcaires claires, couplés avec un planter en bois et des pavés avec un grain légèrement granité. Ces trois matériaux se marient bien, avec une belle unité de ton, tout en apportant des rugosités différentes. »

Au total, l'emprise foncière dispose d'une superficie de 2 800 m². « Dès le départ, nous avions conçu l'ensemble comme un projet global avec les différents équipements et nous avons procédé par phase sur deux exercices budgétaires, précise André Racine. Après avoir construit une première aire de jeux pour enfants de 2 à 6 ans, réalisée en 2011-2012, la ville de Besançon a décidé d'en construire une seconde pour les plus grands, des enfants âgés de 6 à 14 ans. » De même, l'espace fitness a rencontré un grand succès. « C'était le premier dans la ville. Il a été complété un an plus tard, vu la fréquentation. Les tables de pique-nique permettent aux familles d'occuper les lieux dans le **cadre** d'une promenade ou en prévision d'un goûter. »

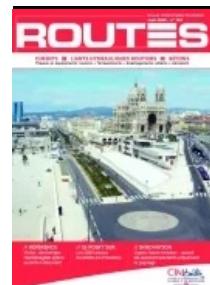
Mention spéciale pour le décor du béton

Le 20 novembre 2013 à Paris, dans le cadre du **concours** national « Bétons d'aménagement et décoratifs », l'aire de jeux et de fitness de Velotte a obtenu le « **prix des aménagements socio-éducatifs et de loisirs, mention spéciale pour le décor du béton** ».

« Deux ans plus tard, le bilan est à la hauteur de la demande à l'origine de ce site, au bénéfice de la jeunesse et des familles dans un quartier en renouvellement. Ceci tant du point de vue de la fréquentation que de l'aménagement », indique la mairie.

Principaux intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Besançon - **Maîtrise d'œuvre** : Ville de Besançon - **Réalisation des bétons décoratifs** : Val de Saône Paysage - **Fournisseur du béton** : Holcim
Bétons - **Fournisseur du ciment** : Holcim



Cet article est extrait de **Routes** n°132

Auteur

Cimbéton



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 12/02/2026 © infociments.fr